

elle-même, car les matières nécessaires à l'industrie viennent en grande partie de l'étranger.

M. Bouché combat le projet. Il croit que dans une question de ce genre il faut partir de ce principe: la vie à bon marché, et que malheureusement les intermédiaires grevant d'un poids trop lourd la consommation.

Il n'est pas contestable non plus que l'industrie absorbe peu à peu l'agriculture. C'est la loi de la vie.

M. Bouché réplique que l'agriculture qui est la première industrie de la France est aussi la plus intéressée que toutes les autres au développement du commerce.

Le ministre explique l'organisation de l'office, qui sera divisé en trois parties ou plutôt en trois comités: le comité européen; celui des nations en rapports directs avec l'Europe comme les États-Unis, le Transvaal, et enfin le comité colonial.

Il termine en demandant au Sénat de voter le projet, qui présente de réels avantages à tous les points de vue.

L'ensemble du projet est adopté à l'unanimité de 233 voix.

La séance est levée à 5 h. 25.

UN PARRICIDE

St-Marc, 10 mars.

Dimanche, dans la soirée, à Saint-Jest de Claix, arondissement de Saint-Marcel (Mayenne), un jeune homme de vingt ans, nommé Adolphe Agnès, menacé par son père, ivrogne, qui lui demandait sans cesse de l'argent, d'un coup de trident dans le ventre, a frappé de sa main gauche son père à la nuque, et l'a tué sur le coup.

Adolphe Agnès est constitué prisonnier.

TRIBUNAUX

COUR D'ASSISES DU NORD

Présidence de M. VIBERT, conseiller.

Audience du 10 mars.

Ministère public: M. SCHULLER, substitut.

Accusé: Charles Percé, 40 ans, né à Estaires, manoeuvre de maçon.

Les débats ont lieu à huis clos.

Percé est condamné à six ans de réclusion.

Défenseur: M. Godin.

Le 24 octobre, un incendie volontaire et criminel a éclaté dans un magasin de coiffeurs, occupé par les époux de Lecheur et situé au n° 81 de la rue de Lille. Interrogé le jour même de l'incendie, la femme a prétendu que, se trouvant dans la salle à manger, elle avait entendu frapper à la porte du magasin, c'était le mari qui venait de passer de la première pièce dans la seconde, avait buté contre une marche et était tombé. Dans sa chute, elle avait laissé échapper une lampe à pétrole qu'elle tenait à la main et qui, en se brisant, avait communiqué le feu à l'appartement.

Mais un voisin, qui se trouvait à sa fenêtre située en face du magasin de Lecheur, avait aperçu quelques instants avant l'incendie, par l'imposte de la porte d'entrée, dans le coin gauche dudit magasin et près du sol, une flamme d'abord légère qui avait rapidement grandi et s'éleva en quelques secondes. L'appartement tout entier; cette flamme se propagea certainement pas d'une lampe tenue à la main.

Cette déclaration jointe à la constatation du commissaire de police et à celle du magasin, la marche, cause de la chute de la femme de Lecheur, autorisent tous les soupçons contre cette dernière, qui, pressée de questions, se décida à faire l'aveu de son crime.

Elle avait allumé l'incendie dans le but de se débarrasser de son mari; la chute de la lampe à pétrole fut le rôle de complicité. Il avait dans la journée rempli de essence de térébenthine un vase qu'il avait ensuite placé sous des matières inflammables, et il avait allumé la maison, revêtu de ses meilleurs habits, après avoir donné à sa femme toutes les indications nécessaires pour la consommation du crime.

De Lecheur a fait l'aveu de sa culpabilité. Sa situation commerciale était loin d'être prospère; l'argent allait manquer; les réclamations des fournisseurs se faisaient plus pressantes et de Lecheur voyait arriver le moment où toutes ses marchandises lui seraient refusées. C'est alors que, criblé de dettes, harcelé par ses créanciers, et fort de la double assurance qu'il avait contractée pour une somme bien supérieure à la valeur réelle de son mobilier, il résolut d'incendier la maison. Il mit son projet à exécution sans se soucier de ses nombreux co-accusés qui, à raison de l'habileté des dispositions prises pour la perpétration du crime, auraient pu périr dans les flammes.

Ce n'est, en effet, que grâce à la promptitude des secours que l'incendie a pu être heureusement circonscrit, le rez-de-chaussée a été complètement détruit, le premier étage endommagé et un lit brisé se second étage, les dégâts peuvent être évalués à six mille francs environ. Deux secondes rapidement et défilés s'étaient déjà déclarés dans le magasin occupé par de Lecheur, mais il paraît établi que ces sinistres étaient purement accidentels. Les accusés n'ont pas précédents judiciaires.

La nommée Suzanne Serres, femme de

Lecheur, âgée de 56 ans, née à Hulet (Hollande), est donc accusée d'avoir mis volontairement le feu à une maison habitée appartenant à M. Vermech, et le mari, Pierre de Lecheur, 43 ans, né à Hulet, peintre à Lille, est accusé d'être resté complice de ce crime.

De Lecheur est condamné à 6 ans de réclusion. — La femme Serres est acquittée.

Défenseurs: Mes Bavière et Hattis.

De Affaire. — Coups et Messures graves à un agent des douanes. — Dans la nuit du 19 au 20 juin 1897, vers minuit et un quart, les préposés des douanes Daniel et Hamillier se trouvaient en observation sur le plateau de la Barrière, commune de Feignies, à trois kilomètres de la frontière, lorsque vint arriver quatre fraudeurs portant chacun deux bidons de tabac. Les contrebandiers ayant pris la fuite en abandonnant leur charge, à la vue des douaniers, ceux-ci se mirent à leur poursuite. Daniel parvint à en arrêter un qui, se mettant en état de rébellion, lui porta des coups de poing dans la figure, le mordit au cou et à l'insulte de la main droite.

Il parvint à s'échapper en abandonnant son chapeau sur le terrain de la lutte. Daniel lui tira un coup de revolver et pensa l'avoir atteint; il l'avait entendu pousser un cri et l'avait vu tomber, puis se relever pour reprendre la fuite. Les douaniers Daniel et Hamillier, avec les autres agents de la douane, se mirent à la poursuite de l'individu qui avait été frappé de coups de poing dans la figure, le mordit au cou et à l'insulte de la main droite.

L'accusé présentait à la région inguinale une blessure pouvant provenir d'un coup de revolver; de plus, il a été constaté que l'individu possédait un chapeau semblable à celui qui était resté sur le lieu de la lutte.

Enfin une femme Lepointe est venue déclarer que, trois jours après l'agression, elle avait surpris une conversation tenue par Treilly qui disait avoir perdu son chapeau, et regrettait de n'avoir pas tué Daniel.

Treilly a persisté à se déclarer innocent. Il a été condamné le 12 décembre 1897, par arrêt de la Cour de Douai, à six mois de prison et à une amende pour le fait de contenance à l'occasion duquel s'est produite la rébellion dont est accusé.

Alfred Treilly est acquitté.

Défenseur: Me Pleurier.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 10 mars.

Présidence de M. MARTIN.

Le tribunal a statué dans des affaires suivantes:

Juliette Juliette, 6 mois pour vol. — Mathon Jules et Mathon Achille, inculpés de rébellion, outrages et ivresse, sont condamnés: le premier à 15 jours de prison, le second à 6 jours.

Les condamnations suivantes ont été prononcées pour mendicité: Beclis François, 3 jours; Liagre Julien, 24 heures.

L'ACTION SOCIALISTE

DANS LA RÉGION

A Lys-lez-Lannoy

Le Parti ouvrier avait organisé le 10 mars, à Lys-lez-Lannoy, une réunion publique qui a eu lieu à l'estaminet Labitte, près la barrière du chemin de fer.

Cent-cinquante personnes environ étaient présentes quand le citoyen DUBUS a ouvert la séance. Il a été nommé président et les citoyens LIENARD et X... lui ont été adjoints comme assesseurs.

Le citoyen MOREAU, candidat du Parti ouvrier, a pris le premier la parole. Dans un discours très intéressant, il a montré les progrès du parti socialiste qui, aux élections prochaines, aura ses candidats dans toutes les circonscriptions du Nord.

L'orateur montre la situation périlleuse dans laquelle se trouve ce moment la République.

Toutes les réactions, dit-il, se sont liguées et nous trouvons une coalition plus terrible encore que celle du 16 mai.

Ceux qui ont combattu autrefois la République se sont aujourd'hui couverts d'un masque: ils se déclarent ralliés au gouvernement républicain, mais qu'on ne s'y trompe pas, ces gens-là, s'ils venaient à obtenir la majorité à la Chambre auraient bientôt fait de se débarrasser de Méline et des Barthou qui, aujourd'hui, font si complaisamment leur jeu, et ils finirait bien par étrangler la République.

Mais les élections approchent et bientôt nous arracherons les masques de ces hypocrites (Applaud.).

Dans une éloquentة péroraison, le citoyen MOREAU rappelle les principes et explique les grandes bases. Il rappelle ceux qui appellent les membres du Parti ouvrier des Sans-Patrie et oppose à l'Internationale des financiers et des curés, l'Internationale des travailleurs.

Chronique Electorale

ELECTION AU CONSEIL GÉNÉRAL

du 6 mars

Canton de Valenciennes Nord

CANDIDAT DU PARTI OUVRIER

THIÉTARD

Rédacteur au « Franco-Parleur »

Réunion publique à Bruai

À 7 h. du soir, une réunion analogue à celle d'Anzin a eu lieu dimanche à Bruai. Après l'exposé du programme du citoyen THIÉTARD, un contradicteur se présente, respectant le programme dont il veut d'abord discuter, mais déclarant qu'il ne repré sentait pas l'idée du parti socialiste.

Le contradicteur expose que les socialistes sont communistes, révolutionnaires et partisans d'un chambardement général. C'est sans doute un monsieur bien éclairé sur les doctrines socialistes. A l'appui de sa thèse il cite le manifeste de Sylvain Maréchal, manifeste du « Groupe des Igaux », écrit à la fin du 18^e siècle et publié dans le « Franco-Parleur ».

Il fait le malin de dire que ce Monsieur qui prétendait trouver la base de son parti ouvrier valenciennois! Pense-t-il que les électeurs ne savent pas à l'intérieur de la révolution des grands esprits et des intelligents travailleurs qui se sont élevés pour mettre à jour, avec netteté et précision, nos diverses revendications sociales! Et n'est-ce pas ou de la naïveté ou de la mauvaise foi que d'extraire quelques phrases de ce 18^e siècle pour les mettre dans la bouche des citoyens du 20^e siècle? Passons.

Le citoyen DAZET, très heureux de voir ainsi s'élever le niveau de la discussion, démontre à fausseté des insinuations du petit Monsieur et il paraît un peu surpris de voir le monde ensuite aux protestations qui le couvrent qu'il ne pourront jamais pour mettre à jour le vrai politique que le jour ouvrier sera mis à jour au point de vue de nos idées, car actuellement leur conscience est sous la tutelle du patron situation due au régime capitaliste que nous sommes.

Les citoyens DAZET, très heureux de voir ainsi s'élever le niveau de la discussion, démontre à fausseté des insinuations du petit Monsieur et il paraît un peu surpris de voir le monde ensuite aux protestations qui le couvrent qu'il ne pourront jamais pour mettre à jour le vrai politique que le jour ouvrier sera mis à jour au point de vue de nos idées, car actuellement leur conscience est sous la tutelle du patron situation due au régime capitaliste que nous sommes.

A Tourcoing

Samedi 6 mars, à 8 heures du soir, salle Désiré Bernard, rue de Gond (pont de Neuville), réunion publique et contradictoire, sous la présidence du citoyen DELPHIN-DUMORTIER, conseiller prud'homme à Tourcoing, avec les concours assurés des citoyens DESCHEREDER, rédacteur à l'« Egalité », et G. DEVERAIGNE, candidat du Parti ouvrier.

A Douai

Samedi 6 mars à 8 h. du soir, réunion publique et contradictoire, à la Maison du Peuple, avec les concours assurés d'un membre du Comité Fédéral, et des citoyens FRANCISQUE, membre du Parti ouvrier, MOÛCHE, candidat de la 1^{re} circonscription et FRANÇOIS, candidat de la 2^e circonscription.

A Bachy

Dimanche 6 mars, salle F. Helle, à 5 heures du soir, grande réunion publique et contradictoire, avec les concours assurés des citoyens H. SAMSON, candidat de la 3^e circonscription du Parti ouvrier, et CHARLON, délégué du Comité fédéral.

A Loos

Dimanche 6 mars, à 6 h. du soir, estaminet Choquet, réu nion publique et contradictoire, sous la présidence du citoyen VERQUIERE, conseiller municipal à Haubourdin, avec les concours des citoyens H. GHEQUIERE, conseiller général et G. DEVERAIGNE, conseiller général.

A Saint-André

Dimanche 6 mars, à 6 heures du soir, estaminet de l'Union, chez FOURCAU, rue de Lille, réunion publique et contradictoire avec les concours des citoyens L. DUPIED, conseiller général, et RENARD, délégué du Comité fédéral.

A Fiers-Breucq

Dimanche 6 mars, à 4 heures précises du soir, sal e de la veuve Fourreau, chemin de Wa-quehal, grande réunion publique et contradictoire sous la présidence du citoyen DESBARBIEUX, maire de Croix, avec les concours assurés des citoyens CHARLES, conseiller général et L. MARLE, rédacteur à l'« Egalité ».

A Tourcoing

Dimanche 6 mars, à 7 heures du soir, estaminet Martin, rue de la Folle, réunion publique et contradictoire, sous la présidence du citoyen DELPHIN-DUMORTIER, conseiller prud'homme, avec les concours des citoyens DESCHEREDER, rédacteur à l'« Egalité » et G. DEVERAIGNE, cand dat du Parti ouvrier.

A Lemme

Dimanche 13 mars, à 6 heures du soir, à l'estaminet du Cour Joyeux (Mont-a-Camp), grande réunion publique et contradictoire avec les concours assurés des citoyens DELORY, maire de Lille; GHEQUIERE Henri, conseiller général et CHARLON, délégué du Comité fédéral.

PARTI OUVRIER FRANÇAIS

Commission électorale des trois circonscriptions de Lille

AVIS. — Les membres du Parti sont informés qu'ils peuvent rapporter leurs listes de souscription « Elections législatives de 1898 », à la Maison du Peuple, le jeudi, à partir de 9 heures du soir.

Chronique Electorale

ELECTION AU CONSEIL GÉNÉRAL

du 6 mars

Canton de Valenciennes Nord

CANDIDAT DU PARTI OUVRIER

THIÉTARD

Rédacteur au « Franco-Parleur »

Réunion publique à Bruai

À 7 h. du soir, une réunion analogue à celle d'Anzin a eu lieu dimanche à Bruai. Après l'exposé du programme du citoyen THIÉTARD, un contradicteur se présente, respectant le programme dont il veut d'abord discuter, mais déclarant qu'il ne repré sentait pas l'idée du parti socialiste.

Le contradicteur expose que les socialistes sont communistes, révolutionnaires et partisans d'un chambardement général. C'est sans doute un monsieur bien éclairé sur les doctrines socialistes. A l'appui de sa thèse il cite le manifeste de Sylvain Maréchal, manifeste du « Groupe des Igaux », écrit à la fin du 18^e siècle et publié dans le « Franco-Parleur ».

Il fait le malin de dire que ce Monsieur qui prétendait trouver la base de son parti ouvrier valenciennois! Pense-t-il que les électeurs ne savent pas à l'intérieur de la révolution des grands esprits et des intelligents travailleurs qui se sont élevés pour mettre à jour, avec netteté et précision, nos diverses revendications sociales! Et n'est-ce pas ou de la naïveté ou de la mauvaise foi que d'extraire quelques phrases de ce 18^e siècle pour les mettre dans la bouche des citoyens du 20^e siècle? Passons.

Le citoyen DAZET, très heureux de voir ainsi s'élever le niveau de la discussion, démontre à fausseté des insinuations du petit Monsieur et il paraît un peu surpris de voir le monde ensuite aux protestations qui le couvrent qu'il ne pourront jamais pour mettre à jour le vrai politique que le jour ouvrier sera mis à jour au point de vue de nos idées, car actuellement leur conscience est sous la tutelle du patron situation due au régime capitaliste que nous sommes.

Les citoyens DAZET, très heureux de voir ainsi s'élever le niveau de la discussion, démontre à fausseté des insinuations du petit Monsieur et il paraît un peu surpris de voir le monde ensuite aux protestations qui le couvrent qu'il ne pourront jamais pour mettre à jour le vrai politique que le jour ouvrier sera mis à jour au point de vue de nos idées, car actuellement leur conscience est sous la tutelle du patron situation due au régime capitaliste que nous sommes.

A Tourcoing

Samedi 6 mars, à 8 heures du soir, salle Désiré Bernard, rue de Gond (pont de Neuville), réunion publique et contradictoire, sous la présidence du citoyen DELPHIN-DUMORTIER, conseiller prud'homme à Tourcoing, avec les concours assurés des citoyens DESCHEREDER, rédacteur à l'« Egalité », et G. DEVERAIGNE, candidat du Parti ouvrier.

A Douai

Samedi 6 mars à 8 h. du soir, réunion publique et contradictoire, à la Maison du Peuple, avec les concours assurés d'un membre du Comité Fédéral, et des citoyens FRANCISQUE, membre du Parti ouvrier, MOÛCHE, candidat de la 1^{re} circonscription et FRANÇOIS, candidat de la 2^e circonscription.

A Bachy

Dimanche 6 mars, salle F. Helle, à 5 heures du soir, grande réunion publique et contradictoire, avec les concours assurés des citoyens H. SAMSON, candidat de la 3^e circonscription du Parti ouvrier, et CHARLON, délégué du Comité fédéral.

A Loos

Dimanche 6 mars, à 6 h. du soir, estaminet Choquet, réu nion publique et contradictoire, sous la présidence du citoyen VERQUIERE, conseiller municipal à Haubourdin, avec les concours des citoyens H. GHEQUIERE, conseiller général et G. DEVERAIGNE, conseiller général.

A Saint-André

Dimanche 6 mars, à 6 heures du soir, estaminet de l'Union, chez FOURCAU, rue de Lille, réunion publique et contradictoire avec les concours des citoyens L. DUPIED, conseiller général, et RENARD, délégué du Comité fédéral.

A Fiers-Breucq

Dimanche 6 mars, à 4 heures précises du soir, sal e de la veuve Fourreau, chemin de Wa-quehal, grande réunion publique et contradictoire sous la présidence du citoyen DESBARBIEUX, maire de Croix, avec les concours assurés des citoyens CHARLES, conseiller général et L. MARLE, rédacteur à l'« Egalité ».

A Tourcoing

Dimanche 6 mars, à 7 heures du soir, estaminet Martin, rue de la Folle, réunion publique et contradictoire, sous la présidence du citoyen DELPHIN-DUMORTIER, conseiller prud'homme, avec les concours des citoyens DESCHEREDER, rédacteur à l'« Egalité » et G. DEVERAIGNE, cand dat du Parti ouvrier.

A Lemme

Dimanche 13 mars, à 6 heures du soir, à l'estaminet du Cour Joyeux (Mont-a-Camp), grande réunion publique et contradictoire avec les concours assurés des citoyens DELORY, maire de Lille; GHEQUIERE Henri, conseiller général et CHARLON, délégué du Comité fédéral.

PARTI OUVRIER FRANÇAIS

Commission électorale des trois circonscriptions de Lille

AVIS. — Les membres du Parti sont informés qu'ils peuvent rapporter leurs listes de souscription « Elections législatives de 1898 », à la Maison du Peuple, le jeudi, à partir de 9 heures du soir.

Chronique Electorale

ELECTION AU CONSEIL GÉNÉRAL

du 6 mars

Canton de Valenciennes Nord

CANDIDAT DU PARTI OUVRIER

THIÉTARD

Rédacteur au « Franco-Parleur »

Réunion publique à Bruai

À 7 h. du soir, une réunion analogue à celle d'Anzin a eu lieu dimanche à Bruai. Après l'exposé du programme du citoyen THIÉTARD, un contradicteur se présente, respectant le programme dont il veut d'abord discuter, mais déclarant qu'il ne repré sentait pas l'idée du parti socialiste.

Le contradicteur expose que les socialistes sont communistes, révolutionnaires et partisans d'un chambardement général. C'est sans doute un monsieur bien éclairé sur les doctrines socialistes. A l'appui de sa thèse il cite le manifeste de Sylvain Maréchal, manifeste du « Groupe des Igaux », écrit à la fin du 18^e siècle et publié dans le « Franco-Parleur ».

Il fait le malin de dire que ce Monsieur qui prétendait trouver la base de son parti ouvrier valenciennois! Pense-t-il que les électeurs ne savent pas à l'intérieur de la révolution des grands esprits et des intelligents travailleurs qui se sont élevés pour mettre à jour, avec netteté et précision, nos diverses revendications sociales! Et n'est-ce pas ou de la naïveté ou de la mauvaise foi que d'extraire quelques phrases de ce 18^e siècle pour les mettre dans la bouche des citoyens du 20^e siècle? Passons.

Le citoyen DAZET, très heureux de voir ainsi s'élever le niveau de la discussion, démontre à fausseté des insinuations du petit Monsieur et il paraît un peu surpris de voir le monde ensuite aux protestations qui le couvrent qu'il ne pourront jamais pour mettre à jour le vrai politique que le jour ouvrier sera mis à jour au point de vue de nos idées, car actuellement leur conscience est sous la tutelle du patron situation due au régime capitaliste que nous sommes.

Les citoyens DAZET, très heureux de voir ainsi s'élever le niveau de la discussion, démontre à fausseté des insinuations du petit Monsieur et il paraît un peu surpris de voir le monde ensuite aux protestations qui le couvrent qu'il ne pourront jamais pour mettre à jour le vrai politique que le jour ouvrier sera mis à jour au point de vue de nos idées, car actuellement leur conscience est sous la tutelle du patron situation due au régime capitaliste que nous sommes.

A Tourcoing

Samedi 6 mars, à 8 heures du soir, salle Désiré Bernard, rue de Gond (pont de Neuville), réunion publique et contradictoire, sous la présidence du citoyen DELPHIN-DUMORTIER, conseiller prud'homme à Tourcoing, avec les concours assurés des citoyens DESCHEREDER, rédacteur à l'« Egalité », et G. DEVERAIGNE, candidat du Parti ouvrier.

A Douai

Samedi 6 mars à 8 h. du soir, réunion publique et contradictoire, à la Maison du Peuple, avec les concours assurés d'un membre du Comité Fédéral, et des citoyens FRANCISQUE, membre du Parti ouvrier, MOÛCHE, candidat de la 1^{re} circonscription et FRANÇOIS, candidat de la 2^e circonscription.

A Bachy

Dimanche 6 mars, salle F. Helle, à 5 heures du soir, grande réunion publique et contradictoire, avec les concours assurés des citoyens H. SAMSON, candidat de la 3^e circonscription du Parti ouvrier, et CHARLON, délégué du Comité fédéral.

A Loos

Dimanche 6 mars, à 6 h. du soir, estaminet Choquet, réu nion publique et contradictoire, sous la présidence du citoyen VERQUIERE, conseiller municipal à Haubourdin, avec les concours des citoyens H. GHEQUIERE, conseiller général et G. DEVERAIGNE, conseiller général.

A Saint-André

Dimanche 6 mars, à 6 heures du soir, estaminet de l'Union, chez FOURCAU, rue de Lille, réunion publique et contradictoire avec les concours des citoyens L. DUPIED, conseiller général, et RENARD, délégué du Comité fédéral.

A Fiers-Breucq

Dimanche 6 mars, à 4 heures précises du soir, sal e de la veuve Fourreau, chemin de Wa-quehal, grande réunion publique et contradictoire sous la présidence du citoyen DESBARBIEUX, maire de Croix, avec les concours assurés des citoyens CHARLES, conseiller général et L. MARLE, rédacteur à l'« Egalité ».

A Tourcoing

Dimanche 6 mars, à 7 heures du soir, estaminet Martin, rue de la Folle, réunion publique et contradictoire, sous la présidence du citoyen DELPHIN-DUMORTIER, conseiller prud'homme, avec les concours des citoyens DESCHEREDER, rédacteur à l'« Egalité » et G. DEVERAIGNE, cand dat du Parti ouvrier.

A Lemme

Dimanche 13 mars, à 6 heures du soir, à l'estaminet du Cour Joyeux (Mont-a-Camp), grande réunion publique et contradictoire avec les concours assurés des citoyens DELORY, maire de Lille; GHEQUIERE Henri, conseiller général et CHARLON, délégué du Comité fédéral.

PARTI OUVRIER FRANÇAIS

Commission électorale des trois circonscriptions de Lille

AVIS. — Les membres du Parti sont informés qu'ils peuvent rapporter leurs listes de souscription « Elections législatives de 1898 », à la Maison du Peuple, le jeudi, à partir de 9 heures du soir.

Chronique Electorale

ELECTION AU CONSEIL GÉNÉRAL

du 6 mars

Canton de Valenciennes Nord

CANDIDAT DU PARTI OUVRIER

THIÉTARD

Rédacteur au « Franco-Parleur »

Réunion publique à Bruai

À 7 h. du soir, une réunion analogue à celle d'Anzin a eu lieu dimanche à Bruai. Après l'exposé du programme du citoyen THIÉTARD, un contradicteur se présente, respectant le programme dont il veut d'abord discuter, mais déclarant qu'il ne repré sentait pas l'idée du parti socialiste.

Le contradicteur expose que les socialistes sont communistes, révolutionnaires et partisans d'un chambardement général. C'est sans doute un monsieur bien éclairé sur les doctrines socialistes. A l'appui de sa thèse il cite le manifeste de Sylvain Maréchal, manifeste du « Groupe des Igaux », écrit à la fin du 18^e siècle et publié dans le « Franco-Parleur ».

Il fait le malin de dire que ce Monsieur qui prétendait trouver la base de son parti ouvrier valenciennois! Pense-t-il que les électeurs ne savent pas à l'intérieur de la révolution des grands esprits et des intelligents travailleurs qui se sont élevés pour mettre à jour, avec netteté et précision, nos diverses revendications sociales! Et n'est-ce pas ou de la naïveté ou de la mauvaise foi que d'extraire quelques phrases de ce 18^e siècle pour les mettre dans la bouche des citoyens du 20^e siècle? Passons.

Le citoyen DAZET, très heureux de voir ainsi s'élever le niveau de la discussion, démontre à fausseté des insinuations du petit Monsieur et il paraît un peu surpris de voir le monde ensuite aux protestations qui le couvrent qu'il ne pourront jamais pour mettre à jour le vrai politique que le jour ouvrier sera mis à jour au point de vue de nos idées, car actuellement leur conscience est sous la tutelle du patron situation due au régime capitaliste que nous sommes.

Les citoyens DAZET, très heureux de voir ainsi s'élever le niveau de la discussion, démontre à fausseté des insinuations du petit Monsieur et il paraît un peu surpris de voir le monde ensuite aux protestations qui le couvrent qu'il ne pourront jamais pour mettre à jour le vrai politique que le jour ouvrier sera mis à jour au point de vue de nos idées, car actuellement leur conscience est sous la tutelle du patron situation due au régime capitaliste que nous sommes.

A Tourcoing

Samedi 6 mars, à 8 heures du soir, salle Désiré Bernard, rue de Gond (pont de Neuville), réunion publique et contradictoire, sous la présidence du citoyen DELPHIN-DUMORTIER, conseiller prud'homme à Tourcoing, avec les concours assurés des citoyens DESCHEREDER, rédacteur à l'« Egalité », et G. DEVERAIGNE, candidat du Parti ouvrier.

A Douai

Samedi 6 mars à 8 h. du soir, réunion publique et contradictoire, à la Maison du Peuple, avec les concours assurés d'un membre du Comité Fédéral, et des citoyens FRANCISQUE, membre du Parti ouvrier, MOÛCHE, candidat de la 1^{re} circonscription et FRANÇOIS, candidat de la 2^e circonscription.

A Bachy

Dimanche 6 mars, salle F. Helle, à 5 heures du soir, grande réunion publique et contradictoire, avec les concours assurés des citoyens H. SAMSON, candidat de la 3^e circonscription du Parti ouvrier, et CHARLON, délégué du Comité fédéral.

A Loos

Dimanche 6 mars, à 6 h. du soir, estaminet Choquet, réu nion publique et contradictoire, sous la présidence du citoyen VERQUIERE, conseiller municipal à Haubourdin, avec les concours des citoyens H. GHEQUIERE, conseiller général et G. DEVERAIGNE, conseiller général.

A Saint-André

Dimanche 6 mars, à 6 heures du soir, estaminet de l'Union, chez FOURCAU, rue de Lille, réunion publique et contradictoire avec les concours des citoyens L. DUPIED, conseiller général, et RENARD, délégué du Comité fédéral.

A Fiers-Breucq

Dimanche 6 mars, à 4 heures précises du soir, sal e de la veuve Fourreau, chemin de Wa-quehal, grande réunion publique et contradictoire sous la présidence du citoyen DESBARBIEUX, maire de Croix, avec les concours assurés des citoyens CHARLES, conseiller général et L. MARLE, rédacteur à l'« Egalité ».

A Tourcoing

Dimanche 6 mars, à 7 heures du soir, estaminet Martin, rue de la Folle, réunion publique et contradictoire, sous la présidence du citoyen DELPHIN-DUMORTIER, conseiller prud'homme, avec les concours des citoyens DESCHEREDER, rédacteur à l'« Egalité » et G. DEVERAIGNE, cand dat du Parti ouvrier.

A Lemme

Dimanche 13 mars, à 6 heures du soir, à l'estaminet du Cour Joyeux (Mont-a-Camp), grande réunion publique et contradictoire avec les concours assurés des citoyens DELORY, maire de Lille; GHEQUIERE Henri, conseiller général et CHARLON, délégué du Comité fédéral.

PARTI OUVRIER FRANÇAIS

Commission électorale des trois circonscriptions de Lille

AVIS. — Les membres du Parti sont informés qu'ils peuvent rapporter leurs listes de souscription « Elections législatives de 1898 », à la Maison du Peuple, le jeudi, à partir de 9 heures du soir.

LA FILLE DU SUPPLIÉ

ROMAN TRAGIQUE (1870-1871)

PAR

Albert GOULLÉ

DEUXIÈME PARTIE

LA VEUVE DU GUILLOTINÉ

L'office de Josépha fut salué par une vague d'émotion, mêlée de querelles.

— Ah! la voilà, la demoiselle!

— Toujours aussi gentille.

— Elle revient d'embrasser son amoureux.

Des diverses parties de la salle jaillirent de ces plaisanteries bienveillantes, gouailluses, plus ou moins grivoises, qui sont la